



Administration communale  
WINCRANGE

# AVIS

*Concerne : dossier de demande avec le n° de référence : 1/21/0777*

*Par la décision n° 1/21/0777 du 12.09.2022, le ministre ayant l'Environnement dans ses attributions a accordé l'autorisation pour*

- l'exploitation pour des ateliers de travail des métaux et de bobinage, dépôt de substances classés, cabines de sablage et de peinture, four de cuisson des émaux à 45, Uäwwelaanst, L-9940 Asselborn, requérant : Atelier Electro-Mécanique Romain Welter & Fils SARL*

*Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999, tous les intéressés peuvent interjeter auprès du tribunal administratif, appel contre les autorisations susdites.*

*Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat à la Cour, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.*

Wincrange, le 14.09.2022

Le bourgmestre,

Marcel Thommes

